



Département des Pyrénées-Orientales
Arrondissement de Prades

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

n° 20241217064 – Avenant n° 1 à la convention de maîtrise d'ouvrage relative aux travaux de mise en esthétique des réseaux secs du secteur « Darrers Cortals ».

Le mardi 17 décembre 2024, à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Vinça, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire le jeudi 12 décembre, se sont réunis à la salle Henri Demay du Conseil Municipal.

13 présents : Bruno GUÉRIN, Jean-Pierre MENDOZA, Bernard BACO, Lucette ORTIZ-CASTILLO, Christine MILÉSI, René DRAGUÉ, Christian BERNARD, Amandine DUCHATEAU, Marc PAGÈS, Solveig PAGÈS, Arnel BRIAND, Florence GONTRAN, Alain COUBRYS.

4 absents : Jean CLÉMENT ayant donné procuration à Christine MILÉSI, Cécile DRAPIER ayant donné procuration à Bruno GUÉRIN, Robert JASSEREAU ayant donné procuration à Arnel BRIAND, Stéphanie PACHIS, Excusée.

Le Conseil Municipal désigne Christine MILÉSI, Secrétaire de Séance.

Monsieur le Maire,

Rappelle que par délibération n° 20240523035 en date du 23 mai 2024, le Conseil Municipal a approuvé la convention de mandat avec le SYDEEL 66 pour la coordination des travaux d'enfouissement et de mise en esthétique des réseaux de distribution électrique basse tension (BT), d'éclairage public (EP) et des Communications électroniques (FT) aux carrer dels Darrers Cortals, d'en Pans et rues Tripon et Petite Tripon, emportant confirmation du transfert au SYDEEL 66 par la Commune de Vinça de la compétence optionnelle « éclairage public et éclairage extérieur / investissement et fonctionnement » ainsi que de la compétence optionnelle « infrastructures de communications électroniques » ;

Rappelle le plan de financement de l'opération établi par le SYDEEL 66 d'un coût total TTC de 216.660,96 €, dont il résulte un coût net pour la Commune de Vinça de 137.317,24 € ;

Expose que la réalisation des travaux nécessite une modification portant sur un enfouissement des réseaux secs et non plus un passage en façades ;

Précise que cette modification de travaux nécessite une modification du plan de financement de l'opération d'un coût total TTC porté à 244.512,00 €, dont il résulte un coût net pour la Commune de Vinça de 154.180,43 € ;

Présente à l'Assemblée un projet d'avenant n° 1 transmis par le SYDEEL 66 ainsi que le nouveau plan de financement estimatif, transmis à chaque membre du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, soit 16 voix pour,

Approuve le projet d'avenant n° 1 à la convention de mandat en date du 30 mai 2024 pour les travaux de mise en esthétique des réseaux de distribution publique d'électricité basse tension, d'éclairage public et communications électroniques du secteur « rues Darrers Cortals, Pans, Tripon et Petite Tripon, emportant transfert de la compétence Éclairage Public

Autorise Monsieur le Maire à signer ledit avenant n° 1 ainsi que toute pièce à intervenir en la matière.

Ainsi fait à Vinça, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.



Bruno GUÉRIN,

Maire de Vinça.

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le 23/12/2024

ID : 066-216602300-20241217-20241217064-DE

